

DELIB 08-2023



1 place de la Mairie 81290 VIVIERS-LÈS-MONTAGNES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES Séance du 22 mars 2023 à 20h00

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 14 Date de la convocation : 17/03/2023 En exercice : 19 Date d'affichage : 17/03/2023 Qui ont pris part à la délibération : 18

L'an deux mille vingt et trois et les vingt et deux mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

<u>Présents</u>: Mesdames Marie-Rose LADOWITCH, Arlette GLORIA, Isabelle DE VIVIES, Christelle COURTOIS-SABARTHES, Françoise BARBERI, Marie-France ALRIC

Messieurs Alain VEUILLET, Rodolphe DUCAMP, Frédéric MAIXANDEAU, Jean-Michel MAUREL, François MONTAGNES, Manuel GONCALVES, Daniel MONTAGNE, Paul SALVAN

Excusés: Mme Sylvie CALAS pouvoir à Mme Arlette GLORIA, Mme Myriam MADAULE pouvoir à M. Manuel GONCALVES, Mme Maud FLAMAND pouvoir à Mme COURTOIS SABARTHES et M. Claudian BRUN pouvoir à Mme Marie-Rose LADOWITCH

Absent: Mme Pascale PRADES

Secrétaire de séance : Mme Christelle COURTOIS-SABARTHES

La séance débute à 20h05

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT. M. le maire propose de voter à main levée

Pour: 18 Contre: 0 Abstention: 0

Objet de la délibération : BUDGET ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES RESULTATS

Considérant que l'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 s'élève à la somme de 1 051 419.62 € en section investissement et à 96 146.62€ en section fonctionnement, M. le Maire propose d'affecter :

- 96 146.62€ à l'article 001 en recettes d'investissement
- 1 051 419.62 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 14, Contre : 0, Abstentions : 4),

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2022 de la manière suivante :

- 96 146.62 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement
- 1 051 419.62 à l'article 001 en recettes d'investissement

Téléphone : 05 63 74 77 03 - Télécopie : 05 63 71 11 80 Courriel : mairie.vivierslesmontagnes@wanadoo.fr - Site : www.viviers-les-montagnes.fr